



PROGRAMME DE FORMATION

Formation en Règlementation Incendie (FRI14)

Lieu	Sur votre site	Type de formation	Présentiel
-------------	----------------	--------------------------	------------

Public	<ul style="list-style-type: none"> • 2 personnes minimum • 12 personnes maximum 	Durée totale indicative	14 heures
---------------	---	--------------------------------	-----------

Délai d'accès et modalités	1 jour sous réserve de fournir le pré requis ci-dessous et les documents administratifs nécessaires à l'inscription	Qualification du dispensateur de la formation	Pour tout aménagement, contacter Stéphanie HUET au 0681614773 ou stephanie.huet@sed-formation.fr
-----------------------------------	---	--	--

Pré requis	Néant
-------------------	-------

Objectif	Connaître la réglementation incendie applicable à son établissement, être capable d'analyser un projet et procéder au suivi administratif
-----------------	---

MOYENS TECHNIQUES
<ul style="list-style-type: none"> • Salle de formation • Ordinateur / Vidéoprojecteur (fourni par nos soins) • Documentations réglementaires

OBJECTIFS INTERMEDIARES	CONTENU	DUREE
1^{ère} partie : La réglementation incendie	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation générale de la réglementation incendie en ERP • Classement des bâtiments • Dispositions constructives et techniques • Moyens de secours (SSI, Extinction auto,...) • Nouvel arrêté du type « M » et sa mise en œuvre dans les SDIS 	07h00
2^{ème} partie : Outils d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> • Trame d'analyse d'un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement de l'existant. • Etudes de plans • Constitution d'un dossier d'Autorisation de Travaux (AT) 	02h30
3^{ème} partie : Documents administratifs	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôles techniques obligatoires et suivi des observations 	02h30

METHODE PEDAGOGIQUE
<ul style="list-style-type: none"> • Cours théoriques avec support audiovisuel • Exercices pratiques (études de plans, visite applicative, exercices,...)

SUIVI ADMINISTRATIF
Le suivi de l'exécution de l'action est réalisée par : <ul style="list-style-type: none"> • une feuille d'émargement (dont une copie est envoyée au client à la facturation) • une attestation de présence (envoyée au client à la facturation)



PROGRAMME DE FORMATION

Formation en Règlementation Incendie (FRI14)

EVALUATION

Epreuve pratique	<ul style="list-style-type: none">• Classement d'établissements (Nouvelle réglementation)• Etude de dossiers de construction et de réaménagement dans l'existant	02h00
-------------------------	---	-------

SANCTION DE LA FORMATION

La sanction de l'action est réalisée par :

- une attestation de fin de formation (remise aux stagiaires contre signature)

ACCESSIBILITE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout aménagement, contacter Stéphanie HUET au 0681614773 ou stephanie.huet@sed-formation.fr

Tarif

- Intra entreprises : à partir de 790 € HT / jour
- Pour une demande de devis nous contacter sur accueil@sed-formation.fr